

année, les deux catégories font l'objet d'une étude distincte pour les raisons suivantes. Les délits des jeunes gens de moins de seize ans, particulièrement les délits mineurs, ne sont pas de la même nature que ceux des adultes et leur réunion avec les délits criminels n'offre pas un tableau complet de la tendance de la criminalité dans le pays. Un déséquilibre entre les deux catégories peut créer une fausse impression. De plus, les causes des adultes et celles des jeunes délinquants sont réglées de façon tout à fait différente, de sorte qu'ici encore il est logique de faire deux analyses distinctes. Cela n'empêche pas ceux qui désirent s'en tenir à la méthode de comparaison utilisée dans les éditions antérieures de l'*Annuaire* de le faire car la réunion des tableaux est encore possible.

PARTIE I.—CRIMINALITÉ CHEZ LES ADULTES*

Section 1.—Tous délits

Après la première guerre mondiale, la criminalité augmente graduellement. Surtout en ce qui concerne les délits non criminels, c'est là un fait souvent constaté lorsque des hommes sont rapidement démobilisés après plusieurs années sous les armes. La dernière année pour laquelle les chiffres peuvent être présentés est 1945; cependant, la période vraiment marquante sera celle des années qui auront suivi immédiatement la fin de la guerre. Il y a lieu de croire que la tendance qui s'est manifestée après la première guerre mondiale se poursuit actuellement.

En 1945, les tribunaux ont disposé de 504,181 causes d'infractions par des adultes comparativement à 479,351 en 1944. Sur ce total, 48,263 causes étaient de nature criminelle et 455,918 de nature non criminelle. Les chiffres correspondants en 1944 étaient de 48,624 infractions criminelles et 430,727 infractions non criminelles. Le nombre de condamnations en 1945 s'élève à 497,883, soit une augmentation de 5.2 p. 100 comparativement à 1944.

* Personnes de 16 ans et plus.

CONDAMNATIONS D'ADULTES PAR 100,000 HABITANTS POUR DÉLITS CRIMINELS ET NON CRIMINELS, 1935-1945

